

Fédération Equestre Internationale Assemblées générales

par Fritz O. Widmer,
Secrétaire général

Vienne, 9 et 10 décembre 1981



Bureau de la FEI: MM. John E. Wylie (GBR, VPT. lion), George Jacobsen (USA), Eryk Brabec (POL), Knud Larsen (LIEN), Vivomte Jurien de la Gravière (FRA), Comte Dieter Landsberg-Velen (FRG, 2^e VPT), Pedro O. Mayorga (ARG, 1^{er} VPT), S.A.R. le Prince Philip, Duc d'Edimbourg (GBR, PT), Fritz O. Widner (SUI, SG), Général Vladimir Stoytchev (BVL, M. Hon), Colonel Gustav Nyblaeus (SWE), Colonel Donald Thakeray (USA), Professeur Dr. Igor Bobylev (URS). H. Eric Rundle (AUS).

A l'invitation de la Fédération équestre nationale d'Autriche et de son président, le Général Emil Spannocchi, les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de la Fédération Equestre Internationale se sont tenues à Vienne, les 9 et 10 décembre 1981, à l'occasion du 60^e anniversaire de la FEI, sous la présidence de SAR le Prince Philip, Duc d'Edimbourg.

A ces assemblées générales, 58 fédérations nationales affiliées sur les 72 étaient présentes ou représentées.

L'assemblée générale extraordinaire avait pour objectif la révision des statuts sous l'aspect principal de la restructuration du bureau et des commissions en vue de rendre ces organes plus représentatifs en raison du nombre grandissant des fédérations nationales affiliées sur les divers continents du monde.

L'assemblée générale ordinaire, elle, était principalement axée sur les objectifs suivants :

1. La révision du règlement général pour l'adapter aux statuts nouvellement révisés

et afin d'élaborer des particularités propres au sport équestre dans le cadre de la règle No 26 de la Charte olympique et de ses textes d'application :

2. L'insertion éventuelle des disciplines des raids de longue distance et de la voltige dans les règlements de la FEI ;
3. La création d'une nouvelle épreuve internationale de dressage destinée à promouvoir cette discipline au sein des fédérations nationales de pays non-européens ;
4. L'élaboration de nouvelles conditions de l'épreuve de saut d'obstacles de la FEI auprès des fédérations nationales pour lesquelles la participation à des concours internationaux n'est pas possible en raison de leur éloignement des centres où se déroulent ces concours ou dont le standard de leurs cavaliers et de leurs chevaux n'est pas adapté aux exigences des grandes manifestations internationales ;
5. L'adoption définitive d'une nouvelle catégorie de cavaliers sous la dénomination de « Jeunes cavaliers » – 16 à 21 ans – pour lesquels la réglementation permet une

approche progressive aux difficultés des concours internationaux importants et des championnats réservés à l'élite ;

6. La mise en vigueur des nouveaux règlements des juniors et des poneys et des concours d'attelage visant l'intérêt grandissant des concurrents dans ces disciplines ;
7. L'étude de divers aspects vétérinaires sur lesquels les décisions suivantes ont été prises :
 - maintenir pour l'année 1982 la liste des produits Interdits telle qu'elle a été admise pour 1981 lors de l'assemblée générale de 1980 ;
 - maintenir pour l'année 1982 le taux maximum permissible de 4 mgm de Phénylbutazone par ml de plasma sanguin ;
 - poursuivre l'étude du problème de la névrectomie des chevaux au cours de l'année 1982 sur la base de constatations scientifiques au sujet de ses implications et de la méthode à employer.

Les élections auxquelles il fut procédé se conclurent par les nominations suivantes :

1. Nouveaux membres du bureau :
 - M. Wolfgang Niggli (SUI) en qualité de président de la commission de dressage comme successeur du Col. Nyblaeus (SWE) ;
 - M. Ekkehard Krueger (VEN) au titre de représentant de l'Amérique du Sud, succédant à M. Pedro O. Mayorga (ARG) ;
2. Membre réélu du bureau :
 - M. Eryk Brabec (POL) en qualité de président de la commission de saut d'obstacles.
3. Vice-présidents :
 - Le comte Landsberg-Velen (FRG) au titre de 1^{er} vice-président et de président de la commission juridique et le Colonel Donald Thackeray (USA) au titre de 2^e vice-président et de président de la commission d'attelage.
4. Membres des commissions :
 - M. Luis Calvo Sotelo (ESP) membre de la commission des finances et de l'administration ;
 - M. A. J. Pot (HOL) membre de la commission de dressage.

5. Membres honoraires du bureau :

- M. Pedro O. Mayorga (ARG) et le Col. G. Nyblaeus (SWE) aux titres respectifs de vice-président et de membre honoraire du Bureau en reconnaissance de leurs services rendus à la FEI couvrant respectivement 25 années et 16 années de mandat au sein du Bureau.



S.A.R. le Prince Philip, Duc d'Edimbourg, remet la Coupe du Président 1981 au cavalier Alwin Schockemöhle, détenteur de la médaille d'or du saut d'obstacles aux Jeux Olympiques en 1976 et représentant à Vienne l'équipe d'Allemagne fédérale, vainqueur de ce trophée.

Les fédérations suivantes devinrent membres de la FEI :

- Le Liban, la Malaisie et la Zambie à titre définitif ;
- La République de Chine Populaire, le Népal et le Qatar à titre provisoire.

Le rapport annuel présenté par le bureau rencontra la faveur unanime de l'assemblée générale dont l'attention fut attirée sur les points principaux suivants :

1. L'emploi de plus en plus généralisé du passeport des chevaux comme document d'identification lui garantissant une plus large reconnaissance auprès des autorités douanières et sanitaires ;
2. Le nombre grandissant de séminaires et de cours pour juges et de chefs de piste aux fins d'obtenir une philosophie commune dans le jugement des concours et la technique de construction des parcours ;

3. La poursuite du programme de la FEI en vue de la promotion de « jeunes » juges et candidats-juges internationaux dans chacune des disciplines équestres ;
4. Les contacts fructueux avec le Comité International Olympique et l'Association Générale des Fédérations Internationales Sportives.

Dans le souci de voir des concurrents et des chevaux ayant les qualifications requises pour répondre aux exigences des Jeux Olympiques et des Championnats du monde, l'assemblée générale marqua son accord sur la mise au point du *certificat d'aptitude*, déjà appliqué lors des Jeux Olympiques à Moscou et qui sera mis en vigueur lors des Championnats du monde de 1982.

La Coupe du monde des cavaliers d'obstacles a pris, depuis sa création un développement grandissant. Aux deux ligues (Européenne et Nord-Américaine) créées lors de la première saison 1978-1979, s'ajoutèrent celle du Pacifique (Australie et Nouvelle Zélande) en 1979-1980, celle de l'Amérique du Sud en 1980-1981 et deux sous-ligues qui furent introduites en 1981-1982 couvrant l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud en raison des longues distances à parcourir dans les deux Continents.

La finale de la Coupe du monde 1981-1982 aura lieu à Goeteborg (SWE) du 14 au 18 avril.

La finale de la saison 1982-1983 se déroulera à Vienne.

L'endroit où se dérouleront *les épreuves équestres lors des Jeux Olympiques à Los Angeles* a fait l'objet de larges discussions.

Le président souligna qu'au « Santa Anita Park » les épreuves de saut d'obstacles et de dressage peuvent se dérouler dans des conditions acceptables.

Pour l'épreuve de fond du concours complet d'équitation, l'emplacement n'a pas pu être trouvé jusqu'à présent...

La décision finale devra être prise par le Bureau de la FEI au plus tard lors de sa réunion prévue à Los Angeles fin septembre 1982.

Le calendrier pour l'année 1982 prévoit 16 championnats, les Jeux Asiatiques et 21 concours officiels. La totalité des manifestations organisées sous la responsabilité de la FEI est estimée à 280 environ.

F. O. W.